

65520 - Fonds d'attractivité

Contrats départementaux de développement territorial et humain - Proposition d'attribution de subventions au titre du Fonds d'Attractivité et de Développement à la commune d'Eschau pour la mise en œuvre d'une offre modernisée et attractive d'équipements et de services aux habitants au cœur de trois pôles de centralité d'Eschau

CP/2019/518

Service chef de file :

L - Mission aménagement, développement et emploi

Résumé :

Le Département du Bas-Rhin a décidé, par délibérations du Conseil Départemental n° CD/2016/158 du 8 décembre 2016 et CD/2017/004 du 20 mars 2017 de développer un partenariat renforcé avec les acteurs locaux, en proposant des contrats départementaux de développement territorial et humain. Ces contrats constituent le volet stratégique du partenariat engagé par le Département avec les acteurs locaux sur la période 2018 – 2021. Ils ont vocation à traduire l'ambition collective à l'échelle de chaque territoire d'action du Département et à définir les enjeux prioritaires d'aménagement et de développement co-construits avec les acteurs des territoires.

Le projet d'attractivité et de développement "Une offre modernisée et attractive d'équipements et de services aux habitants au cœur des trois pôles de centralité d'Eschau", correspond aux enjeux prioritaires suivants : conforter, maintenir et pérenniser l'offre de service public et assurer la réussite éducative et l'épanouissement des jeunes.

Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer une contribution financière du Département d'un montant de 2 649 520 €, au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité, pour le projet " Une offre modernisée et attractive d'équipements et de services aux habitants au cœur des trois pôles de centralité d'Eschau", et d'approuver les termes des projets de convention de partenariat et de convention financière ainsi que le projet de convention de mise à disposition des équipements sportifs aux collégiens.

LE CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET HUMAIN DU TERRITOIRE D'ACTION EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

Le Département souhaite accompagner le développement des territoires sur la durée, en déployant des politiques publiques structurantes qui répondent aux besoins des habitants, des associations, des entreprises. L'ambition est de favoriser la construction de territoires forts, à la fois producteurs de richesse économique (tourisme, etc.) et territoires d'avenir pour leurs habitants. L'enjeu commun est l'alliance des territoires, l'alliance des compétences et l'alliance des acteurs autour de projets fédérateurs.

Le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action Eurométropole de Strasbourg, approuvé par le Conseil Départemental le 11 décembre

2017, constitue un nouveau cadre de partenariat entre le Département du Bas-Rhin et les acteurs locaux disposés à travailler ensemble autour d'enjeux prioritaires et d'une ambition collective au service des solidarités humaines et territoriales, du développement et de l'aménagement des territoires.

La Commune d'ESCHAU a approuvé le contrat départemental de développement territorial et humain du Territoire d'Action Eurométropole de Strasbourg le 23 mars 2018 et développe un projet global d'aménagement qui s'inscrit dans ce cadre.

1) **Projet de la Commune d'ESCHAU**

Pour renforcer son attractivité résidentielle et répondre aux évolutions des modes de vie des « rurbains », l'Eurométropole de Strasbourg ambitionne d'augmenter sa population de 50 000 habitants. Pour ce faire, elle a inscrit à son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) la création de 45 000 logements à l'horizon 2030, soit 3 000 logements par an. L'effort de construction porte pour la première fois davantage sur l'aire périurbaine que sur la ville centre (27 000 logements contre 18 000 sur Strasbourg). Les communes de l'aire métropolitaine sont donc particulièrement concernées, et doivent se préparer à faire face à un afflux de nouveaux habitants en adaptant l'offre d'équipements et de services à une population dont les besoins évoluent.

La Commune d'Eschau s'inscrit dans cette dynamique territoriale : de 5 152 habitants en 2016, cette commune en pleine expansion a un objectif de production de 730 logements dans le cadre du PLUi. La commune a également engagé dès 2015 une vaste réflexion sur l'aménagement d'un « cœur de vie » autour de la place des fêtes qui a débouché sur un programme d'aménagements d'un pôle de centralité mais a fait aussi émerger d'autres besoins en services sportifs, culturels et sociaux.

Les élus d'Eschau ambitionnent désormais de rendre la Commune plus attractive en accroissant le niveau global des services mis à disposition des habitants. Ils ont aussi la volonté de mieux équilibrer leur territoire en le maillant autour de trois grands pôles de services publics :

- **un pôle sportif et de loisirs** autour de la place des fêtes (le programme Cœur de Vie),
- **un pôle administratif, social et culturel** autour de la mairie et son annexe, en vue de la mise à disposition de services de proximité pour les habitants,
- **un pôle historique** autour de l'Abbatiale Saint Trophime, marqueur fort de l'identité du village.

Partant du constat qu'il n'existe pas de réelle centralité à Eschau, le projet « Cœur de vie » vise à créer un pôle de centralité intergénérationnel et multifonctionnel en requalifiant complètement la place des fêtes et le centre sportif et de loisirs Camille CLAUS. Confrontée à l'augmentation des besoins des associations et des scolaires, la Commune a également mandaté le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) pour mieux dimensionner et moderniser ses équipements sportifs. C'est ainsi, que la commune vient aussi de décider de rénover et d'étendre le gymnase du collège Sébastien Brant **(A)**.

Avec les équipements (résidence seniors, accueils de loisirs..) qui graviteront autour de ce pôle et l'utilisation du potentiel paysager et touristique du canal, l'attractivité de la commune sera amplifiée et ce d'autant que d'autres polarités seront développées comme celle des services autour de la mairie : relocalisation du relais assistantes maternelles et de l'école de musique **(B)** après la création récente de la médiathèque.

Enfin, la Commune souhaite valoriser son patrimoine millénaire en réhabilitant et en animant son cœur historique situé autour de l'Abbatiale Saint Trophime, étape de la route romane alsacienne. Le Département accompagne la réflexion sur l'aménagement du presbytère en musée et sur la valorisation du site qui comprend également un jardin

monastique. A cet égard, la commune pourrait bénéficier du Fonds départemental pour le patrimoine emblématique de l'Alsace pour réaliser les travaux nécessaires de réhabilitation de l'Abbatiale **(C)**.

Au terme des discussions entre les conseillers départementaux et les représentants de la Commune, le soutien au titre du contrat départemental portera sur ces trois axes.

Co-construit avec le Département, ce projet d'attractivité et de développement s'inscrit ainsi dans les deux enjeux prioritaires suivants : conforter les pôles de centralité de la commune et assurer la réussite éducative et l'épanouissement des jeunes. A cet égard, les deux gymnases utilisés par les collégiens seront transformés pour répondre à leur pratique d'éducation physique et sportive de demain.

A) Mettre à niveau les équipements sportifs et de loisirs pour les jeunes, en particulier les collégiens, et le grand public (programme cœur de vie):

- **Rénovation et extension du centre Camille Claus**, salle des fêtes et sportive, située au centre de la commune, ce bâtiment multifonctionnel est utilisé chaque jour par les collégiens de Sébastien Brant, les travaux consistent à :

- Réaliser l'extension au sud du centre Camille Claus pour permettre la pratique d'activités polyvalentes au bénéfice de tous les usagers (commune, scolaires, habitants, associations, etc.) pour des activités multiples (sports, culture, loisirs, fêtes, etc.) ;
- Optimiser l'utilisation des installations existantes hall, cuisine, sanitaires, vestiaires afin de maîtriser les coûts d'investissement et d'exploitation ;
- Réaménager l'intérieur du centre Camille Claus pour répondre aux demandes pour la pratique du basket, de la boxe, des sports de combats et de la société de musique ;
- Procéder à la rénovation énergétique et à la modernisation de l'acoustique.

- **Participation au programme de revitalisation du centre-ville (cœur de vie) à travers des équipements innovants :**

L'aménagement de la place des fêtes, la création d'un parc sportif urbain, la réalisation d'un parking paysager, un éclairage public nouvelle génération de la prochaine liaison cyclable qui reliera le collège Sébastien Brant, l'aménagement de la promenade du Barabli et des berges du canal du Rhône au Rhin, autant d'opérations qui amplifieront l'attractivité du centre de la commune.

- **Restructuration avec extension du gymnase Sébastien Brant**, bâtiment énergivore et vétuste, conçu à l'origine pour 300 collégiens alors que le besoin intercommunal (Eschau, Fegersheim, Plobsheim) correspond à une capacité d'environ 700 collégiens, avec une perspective d'accueillir 800 collégiens d'ici 4 ans.

La restructuration consistera en une rénovation avec une double extension :

- Une extension latérale avec la création de 6 vestiaires, d'un hall et d'une circulation ;
- une extension de la grande salle de sport.

B) Conforter, maintenir et pérenniser le pôle de services au public dans une dimension intercommunale :

La transformation du bâtiment annexe de la mairie pour y relocaliser **l'école de musique et le relais assistantes maternelles** permettront de disposer de locaux plus fonctionnels pour ces services mutualisés avec les communes proches.

La pratique musicale est mutualisée entre l'école de musique d'Eschau et celle de Fegersheim, à travers une convention de fonctionnement (projet pédagogique commun

2017-2020, offre mutualisée, tarifs identiques, communication commune, comité de pilotage annuel). L'école de musique d'Eschau fait partie du réseau coordonné et animé par le Département, qui participe aux frais d'enseignement de cette école.

Le relais assistant(e)s maternel(le)s est intercommunal (Fegersheim, Lipsheim, Plobsheim) et fonctionne en synergie avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI) (agrément assistantes maternelles, signalements, réunions techniques, comité de pilotage).

Ce projet original de bâtiment mutualisé offre des perspectives de développement de projets de partenariat et de croisement de politiques publiques : musique et petite enfance, ateliers parents/enfants, formation des assistantes maternelles. Pour aider les acteurs du territoire, le Département pourra mobiliser son ingénierie et son soutien notamment au travers d'une offre d'animation de réseaux professionnels dans le domaine de l'enseignement artistique. Ce travail pourra également s'articuler avec les coopérations en matière de lecture publique dans lequel la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin pourra également être ressource dans le développement d'une offre documentaire et d'actions dédiées à destination de la petite enfance et des liens intergénérationnels qu'ils permettent.

C) Préserver l'identité de la commune et valoriser son patrimoine :

La commune souhaite valoriser son patrimoine en réhabilitant et en animant son cœur historique situé autour de l'Abbatiale Saint Trophime, étape de la route romane.

Construite vers 770, l'Abbatiale Saint Trophime a connu, au fil des siècles, différentes phases de construction et d'aménagement qui ont abouti à l'édifice actuel. Elle est le témoin de l'importance de l'abbaye d'Eschau et de son pèlerinage. L'Abbatiale souffre aujourd'hui de divers désordres liés à l'humidité (remontées capillaires sur les façades, tuiles détériorées, etc.). De ce fait et en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est, il est constaté qu'une restauration s'impose afin de conserver ce patrimoine témoin de l'histoire de l'Alsace. Cette intervention est susceptible d'émarger au fonds départemental pour le patrimoine emblématique de l'Alsace.

En face de l'Abbatiale, l'ancien presbytère pourrait être reconverti en musée consacré à l'art roman à Eschau, l'abbaye et les moniales d'Eschau, les plantes et la médecine.

Le parcours de visite pourrait s'appuyer sur plusieurs sites du cœur historique d'Eschau : le musée, l'abbatiale, le jardin monastique. Le projet culturel et scientifique est en cours de définition, avec l'accompagnement des services de la Mission Culture Tourisme du Département.

2) Proposition d'aide financière au projet d'aménagement de cœur de vie de la commune d'Eschau

Le projet global d'aménagements porté par la Commune d'ESCHAU est estimé à 9 936 000€ HT. Il est proposé d'attribuer, au titre du Fonds de Développement d'Attractivité, une aide de **2 649 520 €** selon la ventilation ci-dessous :

Coût du projet	Coût éligible H.T.	Taux d'aide	Aide du Département
Centre Camille Claus	5 088 000 €	30%	1 500 000 €
Equipements cœur de vie	1 050 000 €	10%	105 000 €
Parc sportif urbain	294 000 €	20%	58 800€
Gymnase Sébastien Brant	2 848 000 €	30%	854 400 €
Ecole de musique et RAM	656 600 €	20%	131 320 €
TOTAL	9 936 600 €	27%	2 649 520 €

La part de financement du projet par le Département serait ainsi de 27%.

Plan de financement du projet

	Montant	Taux d'aide
Etat	20 000 €	0,2%
CAF	50 000 €	0,5%
Grand-Est	100 000 €	1,0%
Eurométropole	900 000 €	9,1%
Département	2 754 520 €	26,7%
Commune	6 217 080 €	62,6%
Total	9 936 600 €	100,0%

3) Engagements de la Commune d'ESCHAU :

La Commune d'Eschau s'engage à :

- Associer le Département à la conception des différents équipements listés dans l'article 2 de la convention de partenariat;
- Mettre à disposition du collège Sébastien Brant le complexe sportif Camille Claus, le gymnase COSEC (avec extension) et le terrain synthétique d'Eschau gratuitement pendant 8 ans à partir de la rentrée scolaire 2020/2021 puis, aux tarifs de location fixés par le Département pendant les 7 années suivantes (cf. Convention d'utilisation pour les modalités pratiques) ;
- Mettre à disposition des locaux gratuits aux agents du Conseil Départemental afin de développer l'offre de service de proximité notamment en matière de Protection Maternelle et Infantile (PMI) (atelier massage nourrisson et permanence de puériculture) ;
- Prévoir le « 1^{er} équipement » en matériel sportif dans les bâtiments neufs et renouveler le « matériel sportif » obsolète dans les équipements existants ;
- Garantir au collège un volume hebdomadaire de créneaux selon la convention d'utilisation dans les équipements sportifs couverts ou de plein air (ces créneaux répondront annuellement aux besoins identifiés pour l'enseignement de l'Education Physique et Sportive, pour la pratique associative du sport scolaire (UNSS) et le cas échéant, pour la ou les sections sportives scolaires) ;
- Mettre à disposition gratuitement du Département et une fois par an au maximum, le Centre Camille Claus et le gymnase COSEC Sébastien Brant, en cas de besoin administratif ou événementiel ;
- Etudier toute nouvelle demande de créneau formulée par une association sportive ou pour de la pratique libre en allongeant, si nécessaire, les plages horaires d'ouverture notamment en soirée et le week-end ;
- Etudier le principe de création d'un parcours de Course d'Orientation éducatif et permanent dans la forêt d'Eschau ;
- Optimiser le phasage des travaux pour garantir aux collégiens la continuité d'accès aux équipements sportifs et ainsi éviter le déplacement du collège dans les équipements sportifs d'autres communes ;
- Enrichir et développer l'offre de service public d'enseignement de la musique et de la danse, dans le cadre du rapprochement pédagogique et administratif des écoles de musique d'Eschau et de Fegersheim ;

- Renforcer la collaboration avec la Médiathèque Jean Egen / BDBR dans le respect des bonnes pratiques de gestion propres à chacun.

4) Engagements du Collège Sébastien Brant d'Eschau

Le collège s'engage à :

- Utiliser en bon père de famille les équipements sportifs mis à disposition du collège dans le respect de la convention d'utilisation des installations sportives communales (propreté des locaux, utilisation écoresponsable, sécurité, respect du matériel, plannings d'occupation, etc.) ;
- Approfondir le travail de continuité pédagogique dans le cycle 3 (CM1, CM2, 6ème) avec les écoles du secteur de recrutement en organisant annuellement une journée sportive d'accueil des futurs 6^{ème}, encadrée par les élèves du collège (organisation de tournois, arbitrage...) ;
- Favoriser une culture de sécurité civile au sein de l'établissement (poursuite et développement du programme de cadet-te-s de la sécurité civile à destination des jeunes de 4ème et de 3ème, sensibilisation aux comportements de prévention et de secours, développement du sens civique par la connaissance des dispositifs de protection civile) ;
- Faire connaître et découvrir le monde du travail aux collégiens (participation au Forum pour l'emploi, organisation de rencontres avec les entreprises du bassin de vie, etc.) ;
- Intensifier les liens entre le collège et l'Espace Jeunes de la Commune Eschau en développant un partenariat tourné vers l'autonomie et la responsabilisation des jeunes ;
- Participer activement à l'étude de création d'un parcours de Course d'Orientation éducatif et permanent dans la forêt d'Eschau.

5) Engagements du Département

Le Département s'engage à :

- Mobiliser son ingénierie en matière d'équipements sportifs et de loisirs, notamment les services de la Mission Education Sport et Jeunesse sous la forme de conseils gratuits et ponctuels à la Commune notamment durant la phase de conception et de réalisation des ouvrages concernés ;
- Mobiliser son ingénierie en matière de « petite enfance », notamment les services de la Mission Enfance et Famille sous la forme de conseils gratuits et ponctuels à la Commune au sujet du relais d'assistantes maternelles et de façon globale, au titre de l'action sociale de proximité ;
- Mobiliser son ingénierie en matière culturelle notamment les services de la Mission Culture Tourisme sous la forme de conseils gratuits et ponctuels à la Commune.

Le Département s'engage par ailleurs à apporter une subvention à la Commune d'Eschau d'un montant de **2 649 520 €** pour la réalisation des projets de rénovation et d'extension du centre Camille Claus et de revitalisation du centre-ville, de restructuration

avec extension du gymnase Sébastien Brant, ainsi que la transformation du bâtiment annexe de la mairie pour y relocaliser l'école de musique et le relais assistantes maternelles dans des locaux plus fonctionnels, sous réserve du vote des crédits au budget départemental.

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
FAED 2018/1	G 2018 2021 Fonds d'Attractivité et Développement	90 000 000,00 €	37 783 109,00 €	2 649 520,00 €

Les modalités de mise à disposition des équipements sportifs utilisés par les collégiens sont précisées dans un projet de convention d'utilisation qui portera sur 15 ans, avec la gratuité d'utilisation sur 8 ans et des tarifs négociés en vigueur pendant 7 années pour les gymnases appartenant à la commune d'ESCHAU.

La Commission territoriale Eurométropole de Strasbourg, réunie le 15 novembre 2019, a rendu un avis favorable à cette proposition.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- décide d'approuver, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action de l'Eurométropole, le principe de la participation du Département du Bas-Rhin au projet "Une offre modernisée et attractive d'équipements et de services aux habitants au cœur des trois pôles de centralité d'Eschau" porté par la commune d'Eschau ;

- dit que, dans le cadre de ses compétences, le Département du Bas-Rhin mobilisera son ingénierie en faveur de ce projet en accompagnement et conseil auprès du maire d'Eschau et de ses adjoints ainsi que des directeurs de structures, en vue d'adapter leurs équipements publics aux besoins des habitants, en écho aux enjeux départementaux ;

- décide d'attribuer une contribution financière de 2 649 520 € à la Commune d'Eschau pour le projet "une offre modernisée et attractive d'équipements et de services aux habitants au cœur des trois pôles de centralité d'Eschau" au titre du Fonds de développement et d'attractivité, répartie comme suit:

- 1 500 000 € pour la rénovation et l'extension du Centre Camille Claus soit un taux de 30% d'un coût éligible de 5 088 000 €, aide plafonnée à 1 500 000 € ;

- 105 000 € pour les espaces extérieurs de cœur de vie soit un taux de 10% pour un coût éligible de 1 050 000 € ;

- 58 800 € pour le parc sportif urbain soit un taux de 20% d'un coût éligible de 294 000€;

- 854 400 € pour la restructuration avec extension du gymnase Sébastien Brant soit un taux de 30% d'un coût éligible de 2 848 000 € ;

- 131 320 € pour la relocalisation de l'école de musique et du relais assistantes

maternelles soit un taux de 20% d'un coût éligible de 656 600 € ;

- approuve les termes du projet de convention partenariale à conclure entre le Département du Bas-Rhin et la Commune d'ESCHAU, joint en annexe à la présente délibération, et autorise son président à signer cette convention ;

- approuve les termes du projet de convention financière à conclure entre le Département du Bas-Rhin et la Commune d'ESCHAU joint en annexe à la présente délibération et autorise son président à signer cette convention ;

- approuve les termes du projet de convention d'utilisation des équipements sportifs mis à disposition du collège d'ESCHAU, à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Commune d'ESCHAU et le collège Sébastien BRANT, joint en annexe à la présente délibération, et autorise son président à signer cette convention.

Strasbourg, le 22/11/19
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY